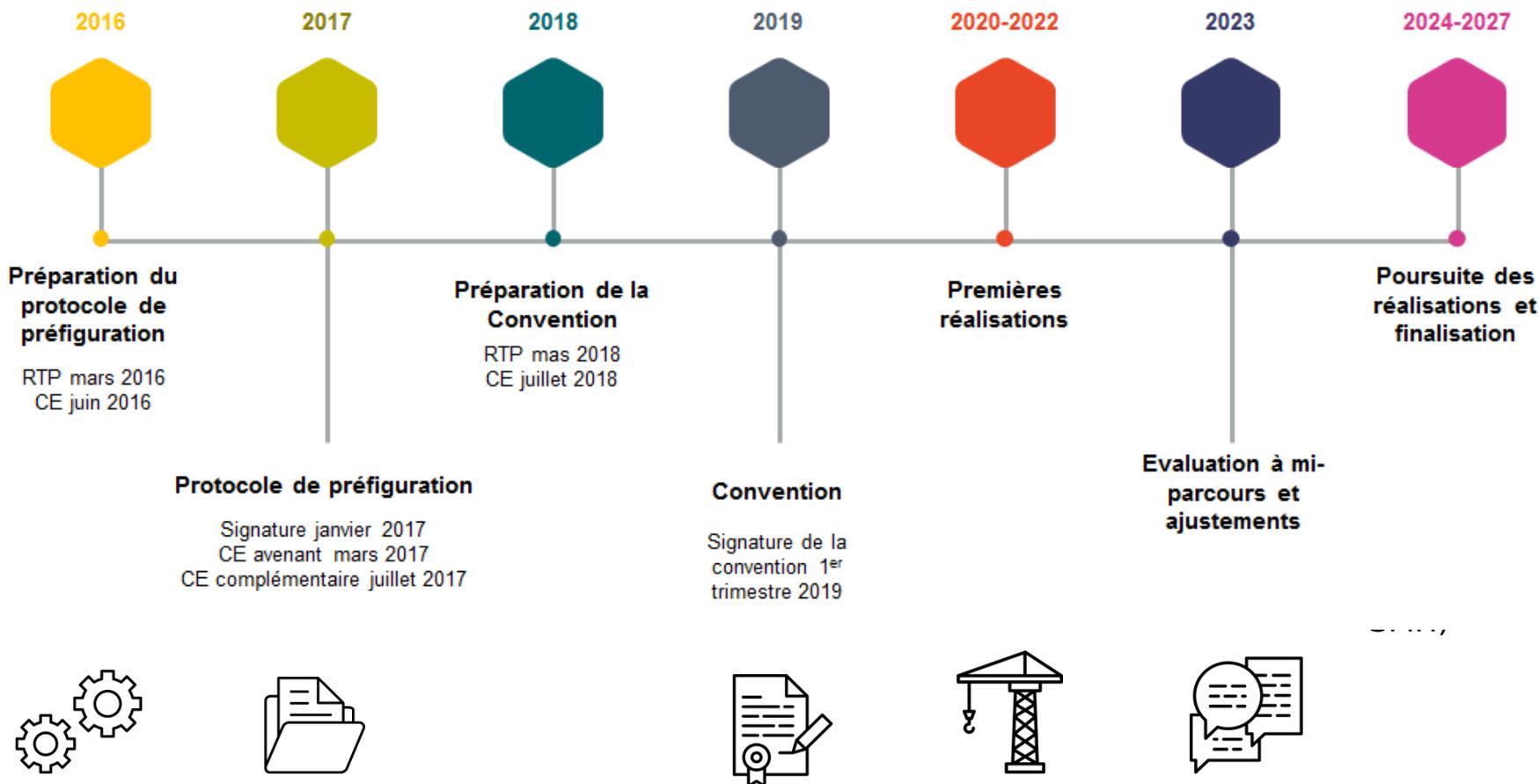




# **Présentation des orientations du projet renouvellement urbain et social des Villeneuves**

—  
**17 DÉCEMBRE 2018**

# Le processus d'instruction de l'ANRU



# Le projet des Villeneuves

## → Un projet au cœur de la Centralité Sud de la Métropole :

un territoire de développement avec un bassin d'emploi, un foncier public, des opportunités de développement économique, des axes de transport...

## → Développant un éco-quartier populaire

- En s'appuyant sur ses atouts : transports en commun, parc, équipements publics...
- En agissant sur les problèmes : déqualification des logements, déclin du commerce de proximité, tranquillité publique

## → A travers une double dynamique

- Améliorer la vie quotidienne et le cadre de vie des habitants
- Transformer positivement l'image du quartier



# Valoriser les atouts de Villeneuve -VO



Un territoire bien situé à 10 min du centre avec une très bonne desserte en Transport en commun

Des qualités vertes et paysagères avec le parc J. Verlhac le 3eme plus grand parc grenoblois,

Des logements spacieux et bien orientés, et une mixité existante de copropriétaire et logements sociaux

De nombreux équipements culturels et Sportifs, une vie de quartier animé avec de nombreux temps forts

Un dense tissu associatif avec plus de 80 associations dans des secteurs variés

# Point de repères financiers

- **Un projet global du projet d'Intérêt National les Villeneuves et des projets d'Intérêt Régional Mistral et Renaudie Champberton**
- **= 446 millions d'euros**
- **Pour les Villeneuves = 335 millions d'euros**
- **Villeneuve / Village Olympique à Grenoble : 112 millions d'euros**

Prévision de participation de l'ANRU :

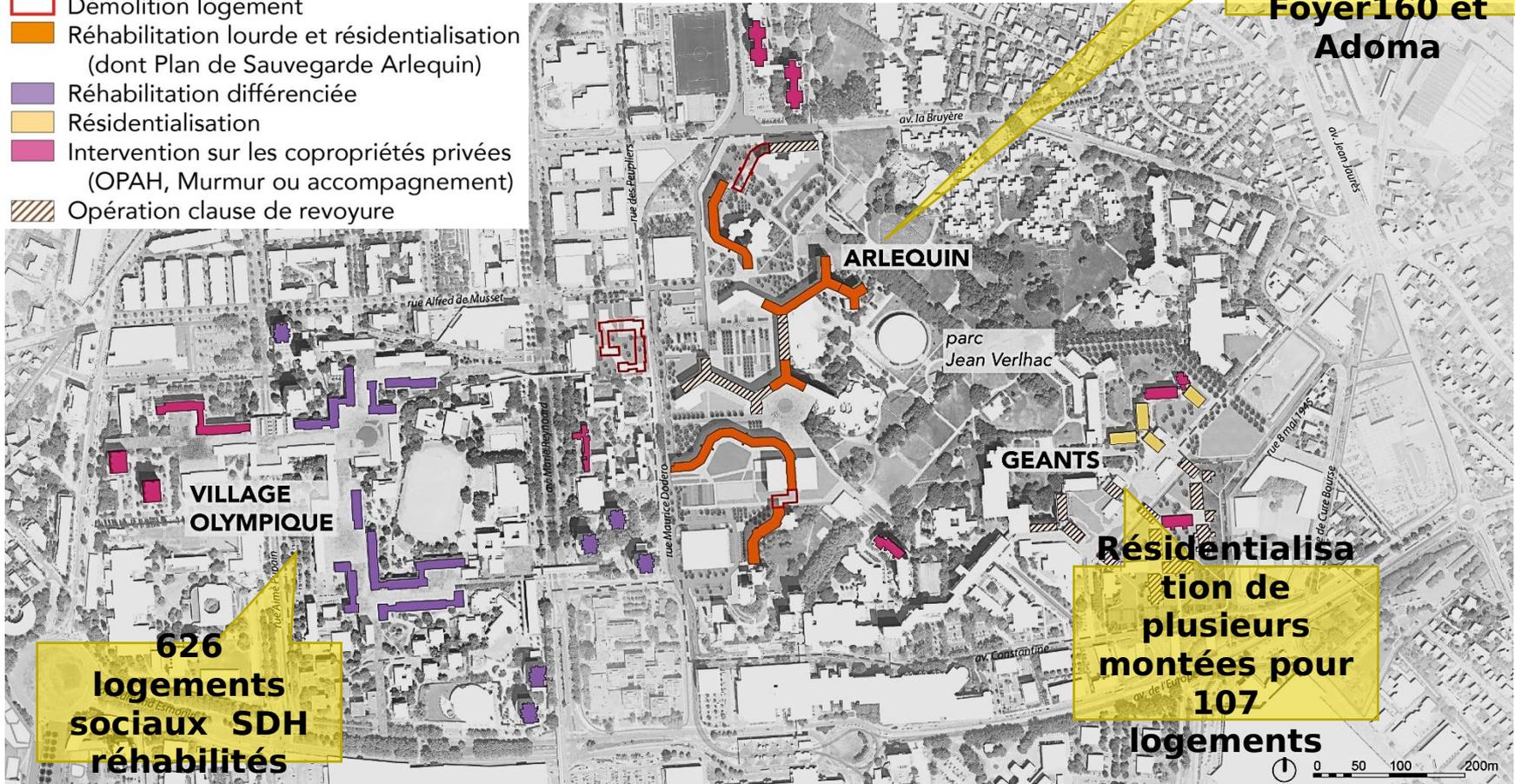
112 millions d'euros dont 72 millions de subventions et 40 millions de prêts d'Action Logement

+ 27 millions plafonnés et prévus pour l'étape complémentaire



# Les interventions sur l'habitat

- Démolition logement
- Réhabilitation lourde et résidentialisation (dont Plan de Sauvegarde Arlequin)
- Réhabilitation différenciée
- Résidentialisation
- Intervention sur les copropriétés privées (OPAH, Murmur ou accompagnement)
- ▨ Opération clause de revoyure



logements réhabilités (dont 350 via PDS)  
95 logements démolis + Foyer160 et Adoma

626 logements sociaux SDH réhabilités

Résidentialisation de plusieurs montées pour 107 logements



# Evolution du secteur de l'Arlequin

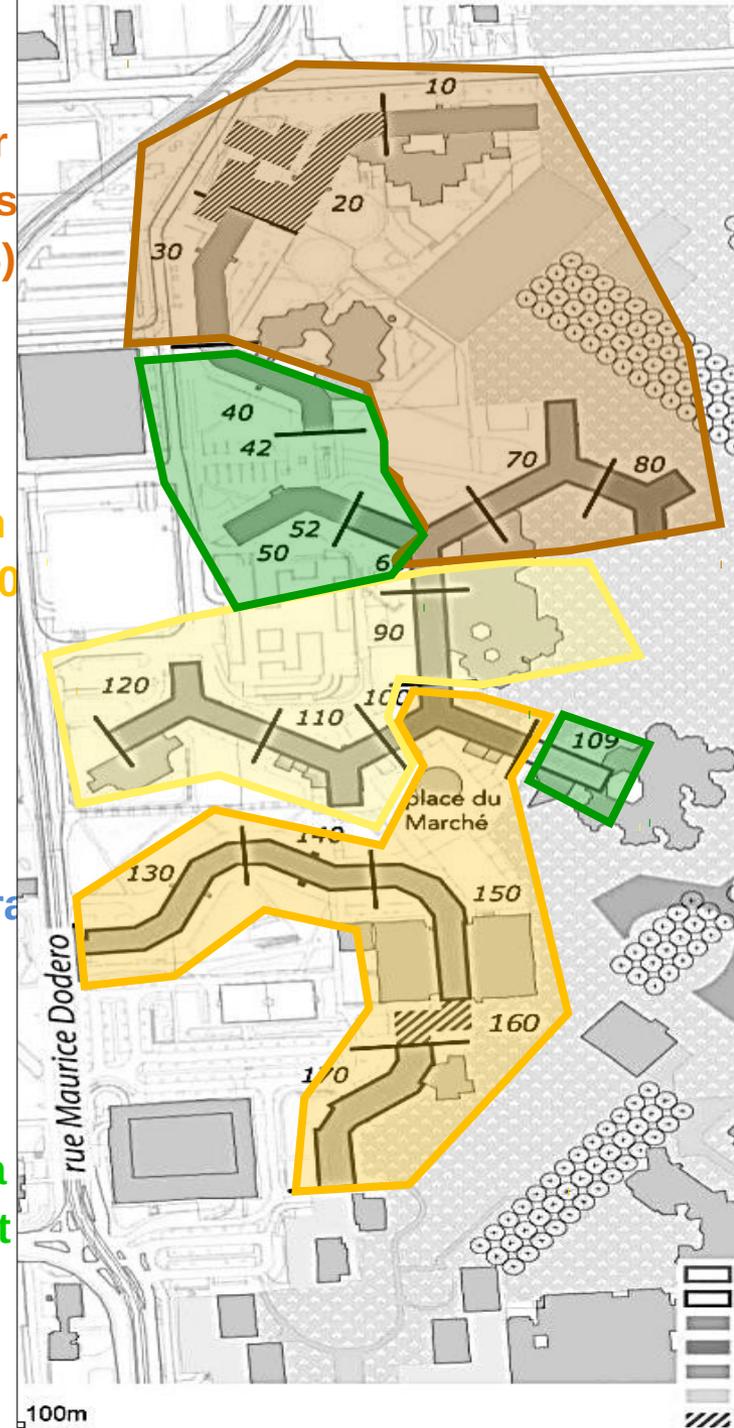


Maintenir l'objectif d'une intervention lourde et rapide sur l'entrée Nord (30, 60 Ouest, 60 Est, 70 et le 80 dans le cadre du PdS) soit 377 logements

Préserver l'avancement du PdS intervention sur les adresses en copropriété du 130, 140, 130, 170 et 100 : 350 logements privés rénovés dans le PDS

Préserver une liberté de choix pour le devenir du secteur central (60Sud-90-110-120-60 sud soit : 309 logements).

Pour mémoire les adresses déjà réhabilitées (40-50) représentent 175 logements.



# Le projet de renouvellement urbain

- Constructions neuves
- ▨ Foncier disponible
- Démolition logement
- ▨ Réhabilitation lourde et résidentialisation (dont Plan de Sauvegarde Arlequin)
- ▨ Réhabilitation différenciée
- ▨ Résidentialisation
- ▨ Intervention sur les copropriétés privées (OPAH, Murmur ou accompagnement)
- Opération clause de revoyure
- ▨ Equipement créé ou restructuré
- ▨ Polarité commerciale nouvelle ou renforcée

## EDUCATION ET FORMATION

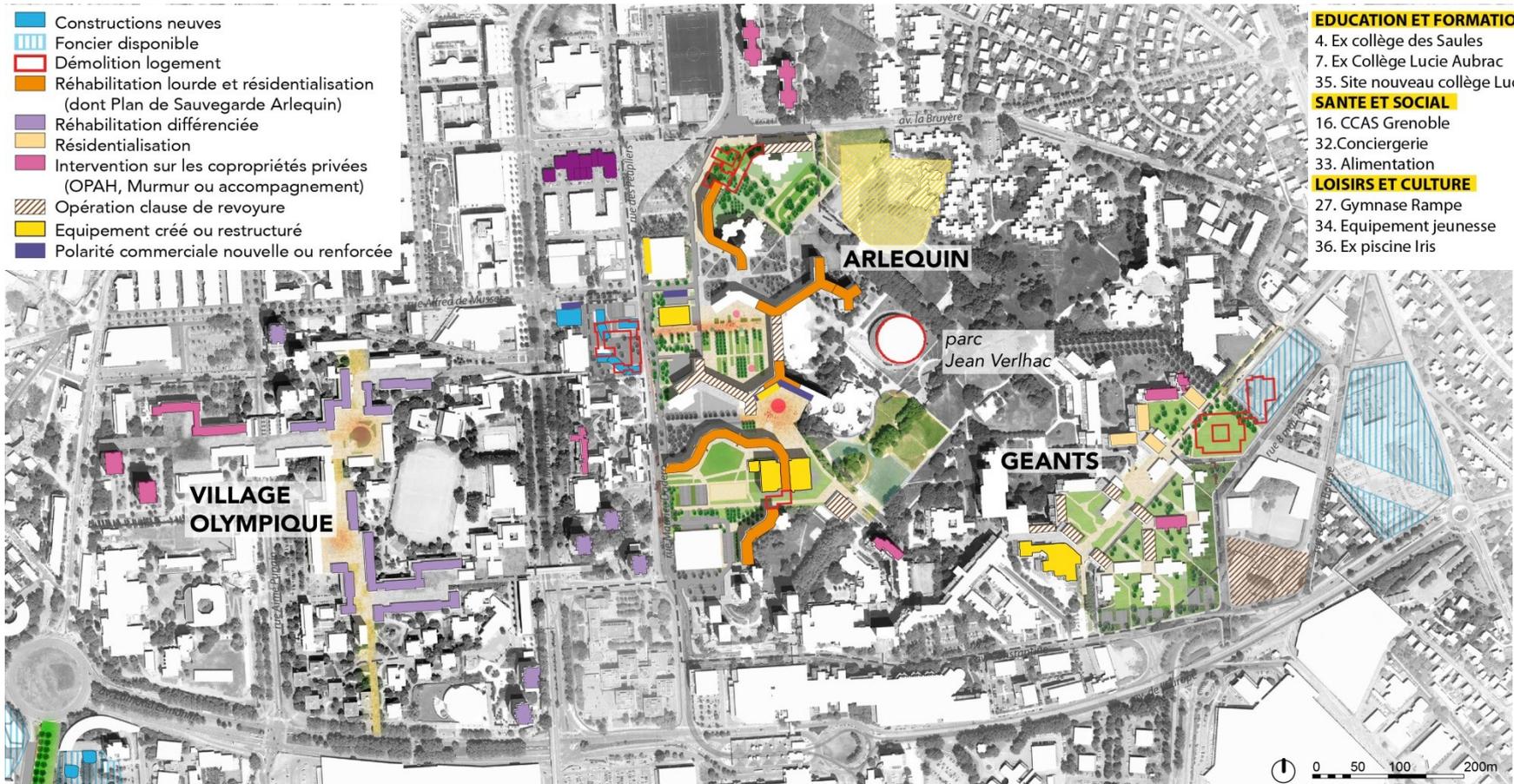
- 4. Ex collège des Saules
- 7. Ex Collège Lucie Aubrac
- 35. Site nouveau collège Lucie Aubrac

## SANTÉ ET SOCIAL

- 16. CCAS Grenoble
- 32. Conciergerie
- 33. Alimentation

## LOISIRS ET CULTURE

- 27. Gymnase Rampe
- 34. Equipement jeunesse
- 36. Ex piscine Iris



# Un volet humain intégrant les questions d'éducation, d'emploi, d'amélioration des conditions de vie. d'action sociale. de



## UNE VILLE DURABLE

- Réduire les îlots de chaleur dans l'espace public
- Valoriser les espaces naturels et la place de l'eau dans le quartier
- Assurer une gestion urbaine de proximité adaptée et évolutive, pour améliorer la propreté, notamment.



## UNE VILLE ÉMANCIPATRICE

- Intégrer les initiatives d'habitants et d'associations locales dans le projet éducatif de territoire
- Travailler la continuité éducative entre école et collège notamment
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Développer une intervention directe vers les adolescents et jeunes adultes
  - dispositifs renforcés REP +,
  - cellule de veille mineurs,
  - renforcement de l'accompagnement à la scolarité.
- Développer des projets de coopération avec les équipements: futur équipement sportif «Jean Philippe Motte», reconstruction du théâtre Premol
- Travailler sur le devenir des locaux de l'ancienne bibliothèque Premol.



## UNE VILLE SOLIDAIRE ET CITOYENNE

- Renforcer les actions de prévention, déployer le dispositif de médiation de nuit dans l'ensemble du quartier
- Associer les habitants aux projets de leur quartier dans divers domaines : jardins partagés, atelier vélo, lieu d'accueil pour les retraités, actions du vivre ensemble conduites par les trois Maisons des Habitants du secteur...
- Menier des actions en faveur de l'accès aux droits pour accompagner les populations les plus fragiles (écrivains publics à vocation sociale, permanences connectées...), et des actions de prévention en santé.
- Soutenir la vie associative du quartier
- Valoriser davantage toutes les initiatives et les talents existants, dont on parle insuffisamment.



## ACCEDER A DES OPPORTUNITES D'EMPLOI ET DE FORMATION

- Se rendre aux permanences des partenaires de l'emploi dans les MDH pour s'informer.
- Se faire accompagner dans ses démarches vers l'emploi, la formation et la création d'entreprise via notamment l'ACEISP, les Missions Locales, Pôle Emploi, Cap Emploi, le PLIE.
- Participer à des chantiers école, éducatif et d'insertion via le dispositif « 1% insertion ».
- Rencontrer les entreprises lors des actions collectives de recrutement « Aller Vers ».

